



UNIVERSITÉ DE
TOULOUSE II – LE MIRAIL
IUFM DE
MIDI-PYRÉNÉES
ÉCOLE INTERNE DE
L'UNIVERSITÉ
DE
TOULOUSE II – LE MIRAIL



MASTER
PREMIÈRE ANNÉE
MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION :
HÔTELLERIE RESTAURATION

Parcours « Service et Accueil en Hôtellerie Restauration »

NOTE DE SYNTHÈSE

**Faciliter l'apprentissage des
élèves dyslexiques dans le
secteur de l'Hôtellerie-
Restauration**

Présenté par :

Anne-Fleur MULLER

Année universitaire : 2012 – 2013

Sous la direction de : **Paul GERONY**

« L'écriture est la peinture de la voix, plus elle est ressemblante, meilleure elle est. »

Voltaire 1764

Remerciements

J'adresse mes remerciements aux personnes qui ont contribué à la création de cette note de synthèse.

Tout d'abord, M. Paul Gérony, mon maître de mémoire, professeur à l'IUFM Toulouse Midi-Pyrénées. Il m'a donné les outils nécessaires à la recherche afin d'enrichir mes connaissances et créer une base de donnée documentaire. Il m'a guidée dans mon travail et m'a aidée à trouver les solutions nécessaires.

Ensuite je remercie tous mes documentalistes occasionnels :

- le Docteur Jean-François Muller et Mme Véronique Muller pour la précision de leurs articles scientifiques qui m'ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de la dyslexie et pour leur réactivité,
- M Jean-Louis Potin, coordinateur « dys » dans le collège de la Robertsau à Strasbourg pour les ressources documentaires et les informations pratiques qu'il m'a donné,
- enfin, Mme Marie Grandidier, formatrice de futurs professeurs intégrant des classes de « dys », pour sa disponibilité et la qualité des documents fournis.

Introduction

La dyslexie est une pathologie courante qui touche environ 5% à 10% de la population, dont 2,5% de cas sévères selon Patrice Couteret.

Constamment, des recherches et des études sont effectuées dans le but de faciliter au maximum l'intégration de ces élèves en difficulté au sein des établissements scolaires.

Présentant personnellement de faibles troubles associés à cette pathologie, je me suis intéressée à son impact sur l'apprentissage en hôtellerie-restauration.

Ainsi, dans le cadre de ma future profession, mon intérêt s'est principalement porté sur les diverses aides et modalités d'apprentissages spécifiques aux dyslexiques. C'est pourquoi, cette note de synthèse essaiera de montrer en quoi l'utilisation d'outils pédagogiques facilitant l'intégration des dyslexiques en milieu scolaire, peut être transféré dans le cadre de l'enseignement du restaurant en lycée professionnel.

À la fin de cette année scolaire, j'aurai la chance de pouvoir élargir mes connaissances et de répondre à mes questionnements cités dans ce travail grâce à l'association SARAH/CREAI Alsace.

Afin de répondre le plus minutieusement possible à ma problématique nous analyserons dans un premier temps ce qu'est la dyslexie - son fonctionnement, ce qu'elle implique et comment la repérer -, puis nous traiterons de l'intégration des élèves atteints par cette pathologie au moyen d'outils spécifiques.

Ce travail tente de transférer ou de mettre au point un nouvel outil pédagogique ciblant les dyslexiques scolarisés dans nos filières d'Hôtellerie-Restauration. L'énergie qu'il demande se puise dans l'espoir d'un succès lié à la fusion des connaissances théoriques actuelles, de l'expertise pratique des contacts professionnels en milieu « dys » qu'il m'a été donné de rencontrer tout au long de ma recherche et de l'analyse des cas cliniques découverts sur le terrain au cours de mes enquêtes.

1. La dyslexie

1.1. Définition de la dyslexie

La dyslexie est une maladie complexe interrogeant encore actuellement de nombreux chercheurs. Elle est dite multifactorielle, provenant soit d'un facteur génétique, soit d'un facteur environnemental.¹ Le dictionnaire Larousse (auteurs collectifs, 2006) la définit comme une « *difficulté d'apprentissage de la lecture et de l'orthographe, en dehors de toute déficience intellectuelle et sensorielle, et de tout trouble psychiatrique* ».

A celle-ci, nous pouvons ajouter la définition de la note technique des associations « les lavandes » et « CORYDIS »²: « *Ensemble de difficultés durables d'apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'orthographe chez un enfant ou un adulte présentant par ailleurs : un niveau intellectuel normal, sans troubles sensoriels ou perceptifs (audition, vue), sans troubles psychologiques primaires prépondérants durant les apprentissages initiaux, évoluant dans un environnement affectif, social et culturel normal, ayant été normalement scolarisé* ».

Le symptôme de la dyslexie se caractérise comme un frein à l'apprentissage de la lecture au niveau de l'identification des lettres, des sons proches et du sens des mots (*ibid.*) L'individu a du mal à comprendre et à lire en même temps. Les automatismes de la lecture ne sont pas maîtrisés, c'est pourquoi le sujet dyslexique n'entend pas la forme sonore du mot mais sa décomposition. Il est alors incapable de comprendre son sens à la première lecture (Sprenger-Charolles, 1996).

Néanmoins, derrière la dyslexie, il ne faut pas cacher les difficultés scolaires d'un élève, comme le souligne Monique Plaza, docteur en psychologie à l'hôpital de la Salpêtrière et chargée de recherches au CNRS : « *Troubles spécifiques, attention ne pas confondre avec paresse, déficience intellectuelle et difficultés psychologiques* »³.

¹ RAMUS Franck, Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistiques, EHESS, CNRS, DEC-ENS, Paris, date non-communiquée, [En ligne]. Consultable sur : www.college-de-france.fr/media/stanislasdehaene/UPL6492430624141380998_Ramus_20121120Coll__gedeFrance.pdf

² CORIDYS : coordination des intervenants auprès de personnes souffrantes de dysfonctionnement neuropsychologiques

³ PLAZA Monique, (date non communiquée), *Les troubles spécifiques d'apprentissage du langage écrit : dyslexies et dysorthographies*, p.4 (Docteur en psychologie, Hôpital de la Salpêtrière, Paris Chargée de recherches CNRS) [en ligne] disponible sur <http://www.coridys.asso.fr>

Annie Laurent, pédopsychiatre au CHU de Grenoble, soutient également cette idée dans sa définition de la dyslexie : « *Difficulté à acquérir la lecture à l'âge habituel, en dehors de toute débilité ou déficience sensorielle [...]. Ces troubles ne sont pas réductibles à des erreurs pédagogiques* »⁴. Nous entendons bien ici aussi qu'il ne faut mettre sur le mot dyslexie tous les retards de lecture qui peuvent être liés à d'autres facteurs.

Le cerveau du dyslexique est différent de celui du non-dyslexique. D'après le neurologue Michel Habib, il se compose d'une quantité de matière grise supérieure qui se positionne de manière anormale et asymétrique : « *le cerveau du dyslexique, loin de manquer de substance cérébrale, en particulier de cette « substance grise » qui contient l'origine des neurones, en possède en excès, un excès considérable puisqu'il s'agit de plusieurs millions de neurones supplémentaires !* »⁵.

1.2. Le processus d'acquisition de la lecture (CF ANNEXE 1 et 2)

Ainsi, les scientifiques nous démontrent que l'étude des troubles du langage écrit s'appuie sur la neuropsychologie et les sciences cognitives à travers la maîtrise du processus de croissance intellectuelle de l'individu. Le processus d'apprentissage de la lecture de la langue française chez un enfant se décompose en trois phases (Serre, Venel, 2005)

- La phase logographique permet l'acquisition de la lecture et de l'orthographe. Elle consiste à reconnaître les mots grâce à la vue. (Le lexique visuel correspond aux différents moments où l'enfant fait le lien entre un son et une lettre ou groupe de lettres écrites).
- La phase de la reconnaissance alphabétique (ou analytique) est le déchiffrage de la langue française par l'assemblage des sons. En d'autres termes, B + A = BA. L'enfant prend conscience de l'existence des graphèmes et phonèmes, il est alors capable de jongler avec les sons des mots.

⁴ LAURENT A. (1995) *Les difficultés scolaires. P3* [En ligne] disponible sur www.orthophonie.fr/dossiers/dys/difficultes_scolaires.doc

⁵ HABIB Michel, (date non communiquée), *Le « Cerveau extra-ordinaire » : La dyslexie en question.* p.9[en ligne] disponible sur <http://www.coridys.asso.fr>

- La troisième est dite orthographique. Il s'agit de la combinaison des deux phases précédentes. Ce sont les phases logographique et alphabétique cumulées, la reconnaissance automatisée d'un groupe de lettre et la création d'un lexique par l'enfant.

Deux mécanismes sont alors utilisées afin de lire et de transcrire ce que nous lisons (*ibid.*) :

- La première est celle de l'assemblage : jonction des sons afin de lire le mot. Elle provient de la phase alphabétique (ou analytique) de l'apprentissage de la lecture.
- La seconde est l'adressage : le mot est directement stocké en l'état. Elle découle de la phase orthographique de l'apprentissage de la lecture.

1.3. Les différentes formes de la dyslexie

Le scientifique Michel Gerentes⁶ s'appuie sur différentes études pour démontrer que la compréhension du processus d'acquisition de la lecture nous permet de distinguer plusieurs formes de dyslexie :

- La « *dyslexie profonde* » (Coltheart & al., 1980, p 426), la « *dyslexie dysphonétique* » (Boder, 1973, p.663-68), la « *dyslexie de type L* » (Bakker, 1992, p.102-109), est appelée « *dyslexie phonologique* ». Elle se caractérise par la difficulté pour les enfants de traduire les graphèmes et les phonèmes. L'individu est capable de lire les mots qu'il a pu mémoriser et assimiler. Cependant il est très difficile pour lui de lire de nouveaux mots ; sa lecture est lente.
- La « *dyslexie de surface* » (Patterson & al., 1985, p.105-110), la « *dyslexie dyséidétique* » (Boder, 1973, p 663-673), aussi appelée « *dyslexie de type P* » (Bakker, 1992, p.102-109) se caractérise par un bon décodage des mots lorsqu'ils sont faciles à lire (syllabes régulières). Le souci majeur de cette dyslexie est que l'enfant ne mémorise pas l'orthographe des mots, il a donc des difficultés à comprendre leurs sens.
- La dyslexie « *mixte* » (Apedys) est un amalgame des deux dyslexies présentées ci-dessus.

⁶ Synthèse de l'ouvrage « Neuropsychologie de l'enfant – Troubles développementaux et de l'apprentissage » de F. Lussier et J. Flessas.

- La dyslexie « visuo-attentionnelle » (Apedys) se caractérise par les erreurs que l'enfant rencontre à travers des inversions de groupe de lettres et des troubles de la concentration. Celui-ci passe des mots, des groupes de mots ou des lignes entières lors de la lecture. Il confond fréquemment les lettres qui se ressemblent.

1.4. Le repérage de la dyslexie

Il est difficile de repérer une dyslexie qui est une pathologie souvent confondue avec de la paresse. C'est au cours du cycle primaire qu'elle est le plus souvent détectée. Il ne faut pas confondre les difficultés courantes de la lecture et la dyslexie. Seulement 5% des enfants sont dyslexiques, soit 1 par classe en moyenne. Parmi eux, 1% constituent des cas sévères⁷.

Chaque enseignant doit être attentif aux signes lors des premières expériences de la lecture. Ils peuvent se manifester par la fatigue (malgré un sommeil respecté) par une activité à l'oral importante, par la lenteur, par le manque d'attention, par le copiage erroné, par les ratures ou par des changements de comportements liés à la fatigue⁸.

De plus, le Ministère de l'Éducation Nationale a mis en place en 1989 un système permettant de dépister les troubles de l'apprentissage des élèves entrant en 6^e. Cette évaluation se réalise sous la forme de tests courts ciblant leur niveau en français et en mathématiques. D'après l'étude réalisée par la Direction de l'Enseignement Primaire, les élèves n'ayant pas réussi 75% des items sont considérés en échec scolaire dans la discipline évaluée : «*Il y a un pourcentage de 6 à 9 % voire 10% d'élèves ne maîtrisant pas, selon les critères du Ministère de l'Éducation Nationale, les connaissances de base à l'entrée en sixième*»⁹. Ces élèves sont majoritairement atteints de troubles d'apprentissages.

Pour finir, les élèves en difficultés scolaire ont tendance à s'orienter vers les filières professionnelles : suite au test réalisé en 6^e, 87% des élèves se dirigent vers un lycée professionnel ou un Centre de Formation d'Apprentis (CFA)¹⁰.

⁷ Couteret P. *Préconisation sur les dispositifs et moyens à mettre en œuvre à l'Éducation Nationale*, Professeur-Formateur, Centre National de Suresnes, date non communiquée (CNEFEI), [en ligne] disponible sur <http://www.coridys.asso.fr>

⁸ *ibid.*

⁹ *ibid.*

¹⁰ *ibid.*

1.5. Les troubles associés à la dyslexie

Il existe de nombreux troubles associés à la dyslexie : la dysorthographe, la dyscalculie, la dysgraphie, la dyspraxie, les troubles de l'attention, les troubles émotionnels... Dans le cadre de ce mémoire nous allons nous focaliser sur deux d'entre eux : l'attention et l'orthographe.

Il s'agit de freins à la compréhension de ces étudiants. En effet, la dysorthographe touche le processus d'apprentissage de l'écriture : « *confusion auditive, omissions ou ajouts de lettres, inversions de lettres ou de syllabes* » (Jumel, 2011, p.16). Les troubles émotionnels quant à eux interviennent au niveau comportemental de l'individu. Ils sont répertoriés dans la CIM 10¹¹ (troubles obsessionnels, hyperactivité, tics etc.). Ils représentent de réels freins surtout pour la concentration et l'apprentissage de l'élève dyslexique. (*ibid.*)

2. Intégrer les dyslexiques aux moyens d'outils pédagogiques.

1.6. Les structures spécifiques

Les cas sévères d'enfants dyslexiques sont aujourd'hui pris en charge par l'Éducation Nationale par les unités spéciales d'enseignements : les ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire). Dans ces unités, la personne en charge de l'adaptation de l'enseignement est le coordonnateur. L'une de ses missions est d'accompagner l'élève dans son projet pédagogique dont il assure la transition dans l'enseignement supérieur général ou technologique. Dans le cas de lycées professionnels, l'ULIS rend accessible la formation aux élèves (Ministère de l'Éducation Nationale, 11 février 2005 et 15 juillet 2010).

Aussi, Les RASED¹² sont présents pour aider les enfants atteints de troubles spécifiques comme la dyslexie. Ce sont surtout des psychologues et des professeurs des écoles spécialisées (MEN, 2011). Ces unités ont aussi pour mission de participer au repérage et au dépistage précoce de la dyslexie. (Habib et Rey, 2000).

¹¹ Classification internationale des maladies, version 10

¹² Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté.

1.7. Les outils utilisés ayant un impact sur les dyslexiques

Dès lors, il est légitime de s'interroger sur les éléments simples qui peuvent être mis en place afin d'aider l'enfant dyslexique à la maison comme dans le milieu scolaire.

1.7.1. Transmission et compréhension

Selon Corinne Neuhart, coordonnatrice du groupe de recherche sur la dyslexie, les élèves concernés par cette pathologie ont du mal à se concentrer. D'après elle, il est nécessaire de faire régner le calme durant des exercices qui requièrent de la concentration. Par ailleurs, lire à voix haute les consignes d'un exercice écrit faciliterait sa compréhension. Il est alors important de jouer sur la double utilisation de l'oral et de l'écrit.

Jouer sur le côté ludique, inventif et original permet aux élèves dyslexiques de trouver du plaisir dans l'apprentissage. Certains procédés pédagogiques existent : le jeu, le chant, les mimes, le théâtre, le jeu du corbillon, le jeu du pigeon vole, l'exercice avec discrimination sonore, le travail sur les logatomes et les non-mots. Ce sont des exercices qui permettent d'analyser les sons et les constructions de mots. Ces procédés pédagogiques mériteraient certainement d'être approfondis dans le cadre de l'enseignement de l'hôtellerie-restauration.

Afin de vérifier le seuil de compréhension d'élèves dyslexiques, il est possible de les questionner oralement. Ils doivent être capable de remplir un texte à trous avec peu de mots ou un questionnaire à choix multiples (Neuhart, 2011).

La neuro-pédiatre Evelyne Pannetier propose des outils pour que les enfants dyslexiques progressent en lecture. Il est selon elle important de leur faire prendre conscience de leur façon de prononcer les mots. Pour cela il existe des entraînements simples. Par exemple, amener l'enfant à se placer devant un miroir et à identifier les mouvements de sa bouche (Pannetier, 2011, p140).

Par ailleurs, il existe également des outils TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement), tel que le stylo numérique¹³, qui aident les

¹³ PLESSIET Frédérique, Test de stylos numériques [en ligne]. Disponible sur :<
http://blog.crdpversailles.fr/ressourcesdysgarches/public/PDF/test_des_stylos_numeriques.pdf

élèves à transcrire numériquement ce qu'ils écrivent et, sans fautes. Le professeur reçoit alors la copie corrigée et l'enfant progresse dans ses apprentissages avec plus de facilités.

On peut également demander à ces individus de dessiner ou schématiser leurs lectures afin de s'assurer qu'ils les comprennent (Reid et Green, 2007, p.37 ; p.46). C'est exactement ce que nous explique Evelyne Pannetier en les incitant à transférer la lecture en tableaux, dessins ou schémas (Pannetier, 2007, p. 148).

Ainsi, deux axes sont à mettre en évidence. Il s'agit d'abord de l'importance de l'expression orale. Elle permet aux élèves à travers de simples ateliers de se faire comprendre (théâtre, raconter une histoire, résoudre des problèmes de vie de classe en petits groupes). Ensuite, la pluri-sensorialité est une méthode qui ajoute aux informations transmises par les sens la focalisation de l'attention sur un élément connu. L'individu est capable de faire le lien entre ce qu'il perçoit avec ce qu'il a déjà acquis. (Habib et Rey, 2000, p.22-24).

1.7.2. L'évaluation de l'élève lui-même et de l'enseignant

La question de l'oralité et de l'évaluation se pose également ici. Il est très difficile d'évaluer uniquement les élèves à l'écrit, surtout dans une matière comme le service et la commercialisation pour lequel une partie de l'apprentissage s'appuie sur des listes de mots dont l'orthographe et la prononciation sont complexes. Pour les aider, il est probablement nécessaire d'agir sur le développement de l'« accès lexical » des élèves. Par exemple, certains spécialistes proposent la reconnaissance visuelle (photos), la création d'histoires autour d'un sujet ou encore rassembler les mots de même famille pour mieux améliorer leur développement cognitif (E. Pannetier, 2011, p140).

De plus, l'Éducation Nationale rappelle qu'il est important de varier les supports pédagogiques lors de la transmission d'une part mais aussi au cours de son évaluation : « *L'enseignant veille à ce que les situations d'apprentissage qu'il propose soient suffisamment variées pour permettre aux élèves d'exercer leur compréhension et de manifester les compétences qu'ils ont acquises, en dépit de leurs difficultés* », (MEN, 7 février 2002). Par conséquent, cette variation des supports pédagogiques augmente l'intérêt que les élèves dyslexiques portent à la matière et les baisses attentionnelles de

l'enfant sont moins nombreuses. Pour cela, les enseignants sont encouragés à utiliser les icônes et schémas (sur la copie ou en projection), les supports audio, le tableau, la possibilité d'intégrer un QCM. Il est pertinent d'alterner les réponses sous forme de tirets et de paragraphes pour les évaluer. Ainsi, l'élève reste attentif lors de l'interrogation (MEN, 7 février 2002 et E. Pannetier, 2011, p148).

Il existe aussi un processus nommé « *l'auto-évaluation* » (Reid et Green, 2007, p.22). Il permet à l'individu de se reconcentrer en amont : « *Quel est mon but ?* » (ibid.), au cours : « *Est-ce que j'y arrive ?* » (ibid.), et en aval d'un exercice : « *Ai-je été efficace ? Ai-je atteint mon but ?* » (ibid.). Il doit procéder par auto-questionnement afin de vérifier son niveau de compréhension. Ainsi, il n'a pas d'autre choix que de reprendre le fil de ses pensées.

Enfin, le Ministère de l'Éducation Nationale vient en aide aux personnes atteintes de troubles des apprentissages : « *La reconnaissance de la dyslexie comme un handicap donnant droit à des aménagements scolaires est plus ancienne, puisque les dispositions spéciales pour les examens ont été étendues aux élèves dyslexiques* » (MEN, 30 août 1985)¹⁴. Un tiers-temps est accordé durant les examens écrits et pour les préparations des oraux. De plus, le droit d'utiliser un ordinateur contenant un logiciel de traitement de texte et d'un correcteur orthographique peut être octroyé à l'élève. L'académie de Montpellier propose d'aider les élèves dyslexiques en mettant en place un projet d'accueil individualisé. Son but est d'« *inventer* » avec l'entourage du dyslexique les meilleurs outils. On y trouve un aménagement de l'emploi du temps scolaire de l'enfant, la mise en place d'un projet pédagogique personnalisé, une aide unique en fonction de ses besoins comme lui envoyer à l'avance le contenu de l'ensemble des cours de l'année, lui proposer les documents en double pour qu'il puisse surligner, ou encore lui autoriser l'utilisation des outils de reproduction.

¹⁴ Note de service DESCO/A3/ChR/n°483 aux Recteurs d'académie concernant " *la prise en compte des candidats aux baccalauréats général et technologique invoquant un handicap afin de demander un aménagement particulier lors des épreuves de l'examen* ", il est notifié que " *En particulier la dyslexie et la dysorthographe figurent sur la liste des handicaps et maladies dressées par le Décret n° 93-1216 du 4 novembre 1993* " (éditions du CTNERHI).

Conclusion

Ce travail nous a permis de comprendre dans un premier temps ce que signifiait le terme « dyslexie » et comment fonctionnait le système cognitif d'un élève atteint de ce trouble. Puis, nous avons identifié les différentes manifestations de cette pathologie que tous les enseignants sont susceptibles de rencontrer au cours de leur carrière. Les troubles qui y sont associés représentent souvent un réel frein à l'apprentissage et à la compréhension des enseignements. Par ailleurs, nous nous sommes intéressés aux pistes de dépistage de la dyslexie mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale. Nous avons également cherché à mettre en évidence l'infrastructure des unités spécialisées et des espaces d'accueil disponibles pour les élèves dyslexiques. Nous avons identifié les principaux outils pédagogiques visant à faciliter le processus de compréhension des enseignements. Pour finir, nous avons tenté de rassembler les éléments facilitant leur évaluation dans le système scolaire.

Les hypothèses de recherches liées à ce travail sont :

- 1A Les outils mis à disposition des dyslexiques dans le milieu scolaire s'appliquent également en hôtellerie-restauration
- 1B Les outils mis à disposition des dyslexiques dans le milieu scolaire ne s'appliquent pas en hôtellerie-restauration
- 2 Les outils permettant d'intégrer les dyslexiques en hôtellerie-restauration facilitent la compréhension et l'apprentissage des élèves dyslexiques dans le cadre d'un cours de technologie restaurant

L'enjeu des recherches engagées ici se situe principalement dans le transfert et la création d'outils pédagogiques. En relation avec l'association SARAHA/CREAI Alsace, à travers des observations de terrain et la mise en place d'un questionnaire de recherches. L'objectif principal de ce mémoire est de chercher à évaluer les besoins, les problèmes et solutions des dyslexiques dans le milieu scolaire et plus précisément dans la filière de l'hôtellerie-restauration.

Table des matières

Introduction.....	4
1. La dyslexie	5
1.1. Définition de la dyslexie.....	5
1.2. Le processus d'acquisition de la lecture (CF ANNEXE 1 et 2)	6
1.3. Les différentes formes de la dyslexie	7
1.4. Le repérage de la dyslexie	8
1.5. Les troubles associés à la dyslexie.....	9
2. Intégrer les dyslexiques aux moyens d'outils pédagogiques.....	9
1.6. Les structures spécifiques	9
1.7. Les outils utilisés ayant un impact sur les dyslexiques	10
1.7.1. Transmission et compréhension.....	10
1.7.2. L'évaluation de l'élève lui-même et de l'enseignant.....	11
Conclusion	13

Bibliographie

Ouvrages

COLTHEART M. *Reading, phonological recoding and deep dyslexia*. In M COLTHEART , K.E PATTERSON, J.C. MARSHALL, *Deep Dyslexia*, London : édition Routledge, Kegan Paul, 1980, p. 105-106 ; 426

HABIB Michel et REY Véronique. *Dyslexie : dépistage, remédiation et intégration*, Aix-en-Provence : publication de l'université de Provence, 2000, p. 19-27.

LAROUSSE Médicale édition 2006 auteurs collectifs Consultable sur : <http://www.larousse.fr/archives/medical/page/305#t12637>.

P. LECOQUE. *La lecture : processus, apprentissage, troubles*. Lille : Presses Universitaires, 1992

PANNETIER Evelyne. *Comprendre la dyslexie*. Le Touvet : Éditions Ambre, 2011

REID Gavin et GREEN Shannon. *100 idées pour venir en aide aux élèves dyslexiques*, Paris : Alta communication, 2008, p.28-51 ;

SPRENGER-CHAROLLES & CASALIS. *Lire. Lecture/écriture : acquisition et troubles du développement*. Paris: PUF 1996 (Psychologie et sciences de la pensée)

VOLTAIRE « *Dictionnaire philosophique* » (1764), dans *Œuvres complètes*, éd. Elibron Classics, 2004, p. 109

Articles

BAKKER D. J. Neuropsychological classification and treatment of dyslexia, *Journal of Learning Disabilities*, Février 1992, n°25, p.102-109.

BODER Elena. Developmental dyslexia: a diagnostic approach based on three atypical reading-spelling patterns, *Developmental medicine and Child Neurology*, October 1973, n°15, p. 663-668.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Bulletin officiel n°28 (du 15 juillet 2010), Enseignements primaire et secondaire Scolarisation des élèves handicapés, Dispositif

collectif au sein d'un établissement du second degré consultable sur <http://www.education.gouv.fr/cid52478/mene1015813c.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Circulaire n° 85-302 (du 30 août 85) *l'organisation des examens publics pour les candidats handicapés physiques, moteurs ou sensoriels* (BOEN n° 31-12/09/1985) consultable sur http://dcalin.fr/textoff/examens_1985.html

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, encart B.O. n°6 (du 7-2-2002) *mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit*, consultable sur <http://www.education.gouv.fr/bo/2002/6/default.htm>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, *Les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficultés (RASED)*, Août 2011 [en ligne] consultable sur <http://www.education.gouv.fr/cid24444/les-reseaux-d-aides-specialisees-aux-eleves-en-difficulte-rased.html>

Mémoire

SERRE Emilie et VENEL Christine. *Dyslexie et plaisir de lire* : Mémoire présenté en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste. Montpellier :université de Montpellier, faculté de médecine, juin 2005, p17-19.

Webographie

Association "LES LAVANDES" et l'Association CORIDYS (date non communiquée) *Troubles du langage écrit Les dyslexies et dysorthographies, Note d'information générale de base*. [En ligne] disponible sur <http://www.coridys.asso.fr>

COUTERET Patrice. *Préconisation sur les dispositifs et moyens à mettre en œuvre à l'Éducation Nationale*, Professeur-Formateur, Centre National de Suresnes, date non communiquée (CNEFEI), [en ligne] disponible sur <http://www.coridys.asso.fr>

HABIB Michel, (date non communiquée), *Le « Cerveau extra-ordinaire » : La dyslexie en question*. [en ligne] disponible sur <http://www.coridys.asso.fr>

LAURENT A. (1995) *Les difficultés scolaires*. [En ligne] disponible sur www.orthophonie.fr/dossiers/dys/difficultes_scolaires.doc

NEUHART Corinne, *Accompagner les élèves en difficultés Maîtrise du pilier 1 du socle*
Sélestat 30 mars/9 novembre 2011 [en ligne] disponible sur http://www.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/lettres/accompagner_les_eleves_en_difficultes_NEUHART2_02.pdf

PLAZA Monique, (date non communiquée), *Les troubles spécifiques d'apprentissage du langage écrit : dyslexies et dysorthographies*, (Docteur en psychologie, Hôpital de la Salpêtrière, Paris Chargée de recherches CNRS) [en ligne] disponible sur <http://www.coridys.asso.fr>

SPRENGER-CHAROLLES Liliane, (date non communiquée) *Apprentissage de la lecture et dyslexie, L'apport des sciences cognitives* Lilian, (Directeur de recherche au CNRS). [En ligne] disponible sur <http://www.coridys.asso.fr>

RÉSUMÉ :

La dyslexie est un trouble de l'apprentissage courant durant la scolarité, que les enseignants sont susceptibles de croiser au cours de leur carrière. Cette note de synthèse présente cette pathologie dans son ensemble afin de mieux la connaître. Plus précisément, dans le cadre de l'enseignement pour comprendre comment agir face à ces sujets dyslexiques.

Pouvoir aider ces élèves présentant des troubles de la lecture, mais aussi de l'écriture et de la concentration, est un défi quotidien. Aussi, l'utilisation d'outils spécifiques est nécessaire. Ils permettent de valoriser l'élève dans sa compréhension et dans son auto-évaluation. Aussi, ils profitent à l'enseignant dans la transmission du savoir et dans les modes d'évaluations.

Certaines questions se posent encore. Ces outils sont-ils adaptables dans le cadre d'un enseignement particulier ? Quand est-il possible pour l'hôtellerie-restauration ? Peut-on les utiliser dans un cours de technologie restaurant ? Peuvent-ils être utiles pendant des séances de travaux pratiques ou d'ateliers expérimentaux ?

MOTS CLÉS :

Dyslexie, outils pédagogiques, transmission, compréhension, évaluation, hôtellerie-restauration, adaptabilité, lycée professionnel, troubles de l'apprentissage, lecture, écriture, concentration.